

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 26 mars 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 20, 21 et 22 mars 2018**

**2018 DAC 81** Subventions (30.000 euros) à deux sociétés au titre du soutien aux festivals de musiques actuelles.

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 modifiée relative aux spectacles article 1-2 ;

Vu le projet de délibération, en date du 6 mars 2018, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions à deux sociétés ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 5 mars 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 6 mars 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée à la Société à Responsabilité Limitée Le Café de la Danse, de la Musique et des Arts, 5, passage Louis Philippe (11e), pour l'organisation du festival Clap Your Hands et du Eldorado Music Festival en 2018. SIMPA 181400 - 2018-06014

Article 2 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée à la Société à Responsabilité Limitée La Maroquinerie, 23 rue Boyer (20e), pour l'organisation du festival Les Nuits de l'Alligator en 2018. SIMPA 181440 - 2018-03239

Article 3 : La dépense correspondante, d'un montant de 30.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2018, Chapitre 65, nature 65748, rubrique 316 – Soutien à l'expression musicale.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with a small flourish at the end.

**Anne HIDALGO**